

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES VOSGES

G

**Archives du chapitre
de l'église collégiale et séculière de Sainte-Menne de Poussay**

(1423-1792)

Répertoire numérique détaillé
établi par

Francis de Chanteau, Guilmoto et Paul Chevreux,
archivistes départementaux
(1887)

complété et mis à jour par
Isabelle Chave et Catherine Gouyon
(2007)

Epinal

INTRODUCTION

L'abbaye Sainte-Menne de Poussay fut fondée au commencement du XI^e siècle par l'évêque Bertholde, mort en 1018, et achevée en 1043 par l'évêque Brunon, qui, devenu pape sous le nom de Léon IX, la confirma en 1049. Les religieuses de Poussay, primitivement de l'ordre de Saint-Benoît, se sécularisèrent au XIII^e siècle comme les dames d'Épinal et de Remiremont. Leur chapitre était composé d'une abbesse, d'une doyenne et de quinze chanoinesses.

Des quatre chapitres nobles de Lorraine, le chapitre de Poussay était de beaucoup le moins riche et le moins important ; c'est aussi ce fonds de Poussay qui est le plus réduit aux Archives départementales des Vosges ; il comprend seulement 10 articles (G 220-229) et 5 liasses complémentaires issues de la reprise d'un vrac d'archives en 2007 (G 2683-2687) : des états estimatifs des revenus dressés à la fin du siècle dernier, quelques procès et des comptes de 1784 à 1790.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

- | | | |
|-------|--|-----------|
| G 220 | <i>2 pièces papier.</i>
Mémoire présenté au Conseil des dépêches du Roi par le chapitre de Poussay que le marquis de Fussey et M. Labbé, comte de Rouvroy, voulaient forcer à recevoir au nombre des chanoinesses Madeleine de Fussey, leur fille et petite-fille, bien qu'elle n'eût pas huit quartiers de la noblesse. | 1774 |
| G 221 | <i>1 cahier in f°, 18 feuillets papier.</i>
État estimatif des revenus et charges du chapitre de Poussay. | 1789-1790 |
| G 222 | <i>2 pièces papier.</i>
Bail, par le chapitre, du gagnage dit de Notre-Dame-de-Pitié, situé à Poussay, au profit de Claude Villemin, aubergiste audit lieu, et d'un gagnage situé sur le territoire de Brunet de Neuilly, au profit de Pierre Mathieu, cultivateur. | 1781-1789 |
| G 223 | <i>6 pièces parchemin ; 3 pièces papier.</i>
Ascencement par le chapitre de Poussay de plusieurs pièces de terre au finage de Pusuelx (Puzieux) moyennant 10 quartes, moitié de blé et moitié de froment. | 1423-1778 |
| G 224 | <i>3 pièces parchemin.</i>
Échanges. | 1772-1788 |
| G 225 | <i>2 pièces parchemin ; 21 pièces papier.</i>
Procès entre Gabriel-Eulalie, comtesse de Fiquelmont, chanoinesse du chapitre de Poussay, d'une part, et Barbe Roch, veuve de Laurent Epailly, vivant conseiller du roi et receveur particulier des bois de la maîtrise de Mirecourt, d'autre part, au sujet d'un capital de 6000 francs que ladite comtesse lui avait prêté en 1769. | 1769-1787 |
| G 226 | <i>In f°, 41 feuillets papier.</i>
Compte 24 ^e rendu par François-Gabriel de Vernet, chanoine et prévôt de l'insigne église séculière Sainte-Menne de Poussay, aux abbesses, doyenne et chanoinesses de ladite église. | 1784 |
| G 227 | <i>In f°, 39 feuillets papier.</i>
Compte 26 ^e rendu par François-Gabriel de Vernet, chanoine et prévôt du chapitre de Poussay, à l'abbesse et aux dames dudit chapitre. | 1786-1787 |
| G 228 | <i>In f°, 22 feuillets papier.</i>
Compte 23 ^e rendu par François-Gabriel de Vernet, chanoine et prévôt du chapitre de Poussay, à l'abbesse et aux dames dudit chapitre, pour une année des revenus du chapitre de Bourmont (1 ^{er} novembre 1784-an 1785). | 1786 |
| G 229 | <i>In f°, 39 feuillets papier.</i>
Compte de l'administration des revenus du chapitre de Poussay, présenté aux administrateurs du département des Vosges, par François-Gabriel de Vernet, prévôt du chapitre. | 1789-1790 |

[G 230 à G 2682 Cotes attribuées à d'autres chapitres]

- G 2683 *1 pièce papier.* 1682
Apprêbement de Catherine de Fussey sur la présentation de Mme Anne-Perrette de Damas, abbesse du chapitre, au chapitre de Poussay.
- G 2684 *2 cahiers de 24 feuillets et 78 pages papier.* 1791-1792
État estimatif des revenus et charges du chapitre ; requête du chapitre au sujet des comptes de 1789-1790.
- G 2685 *1 pièce parchemin ; 3 pièces papier ; 2 cachets.* 1633-1780
Testament d'Élisabeth de Choiseul, dame de Poussay ; billets au sujet d'un contrat entre Marguerite de Serocourt, dame de Poussay et M. d'Offroicourt ; contrats passés par Catherine-Angélique de La Pailleterie, dame de Poussay, pour faciliter le mariage de son frère, Pierre-David de La Pailleterie, avec Catherine d'Espinoy ; cession par Anne-Catherine-Honorée, comtesse de Choiseul, dame de Poussay, à Anne-François-Martial de Choiseul, prêtre, grand vicaire du diocèse de Rouen, abbé de Saint-Éloy-Fontaine, son neveu, d'une somme de 12 000 livres moyennant 1 200 livres de rente viagère.
- G 2686 **Divers.** 1531-1683
2 pièces papier.
Baïl pour 9 ans des grosses dîmes de Poussay par Catherine de Damas, abbesse, Louise de Chauvirey et Élisabeth de Choiseul, dames de Poussay, au sieur Didier Sauveget, juge assesseur au bailliage de Vosges, leur receveur ; baïl des deux-tiers des grosses et menues dîmes de Sandaucourt par Anne-Perrette de Damas, abbesse de Poussay, Élisabeth de Chauvirey, Catherine-Thérèse des Fours, Anne de Boulainvillier et Marie de Menoux de Chauvirey, dames du chapitre, à Nicolas et Claude Parus, de Sandaucourt, pour 6 ans.
- G 2687 **Biens.** 1669-1782
9 pièces parchemin ; 1 pièce papier.
Accord entre le chapitre de Poussay et Louis de Mauléon de La Bastide, seigneur de Mazirot, au sujet de la propriété de la contrée de Noir-Fays à Poussay ; titres de propriété d'une maison sise à Poussay en la rue de la Halle cédée en 1759 par Claude Dery, laboureur audit lieu, à Joseph Didelot, marchand au même lieu, et cédée par lui en 1771 à Mme Anne de Constable, chanoinesse de Poussay, agrandie par celle-ci par échange avec M. de Somièvre, maréchal des camps des armées du roi, seigneur d'Offroicourt, en 1772 ; titres de propriété de terrains appartenant à Anne-Catherine-Honorée de Choiseul et Henriette-Adélaïde de Somièvre, dames de Poussay ; donation par Mme Anne de Constable, ci-devant chanoinesse de Poussay, à Anne-Catherine-Honorée de Choiseul, chanoinesse audit lieu, de l'usufruit de sa maison sise à Poussay en la rue Haute près du chapitre.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Répertoire numérique détaillé.....	3